

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école de L'Arc-en-Ciel qui a eu lieu le 30 mars 2026

Présents ;

- Mme Laurie-Ann Lachance, enseignante
- Mme Julie Fortin, enseignante
- Mme Raphaëlle Thiboutot, enseignante
- Mme Valérie Allaire, membre du personnel de soutien
- M. Louis-Philippe Lavoie, parent
- Mme Audrey Lortie, parent
- Mme Julie Bourque, parent
- Mme Valérie Bernard, parent
- Mme Monia Gagnon, directrice
- Mme Lébéné Akoesko, parent

Absent ;

- Mme Roxanne Bourgaut, Technicienne du service de garde

Invité spécial : M. Roussin, conseiller à la ville de Québec

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Audrey souhaite une belle rencontre et elle vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. Mot de bienvenue

Mme Audrey souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente le conseiller de la ville de Québec qui est avec nous, M. Roussin. Certaines problématiques avaient été discutées au conseil et à la suite de cela, sa présence est bienvenue. Il reste un conseil d'établissement d'ici la fin de l'année, le temps va vite.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est nommé par Mme Valérie d'ajouter au varia la date de reprise des journées « tempête ». Adoption proposée par Mme Valérie Bernard.

4. Mot de notre conseiller municipal, M. Roussin

Il nomme qu'il est en présentiel parce qu'il désire être proche de ses citoyens. Plusieurs résidents l'ont interpellé pour plusieurs raisons: déneigement, sécurité, stationnement et autres. Les gens peuvent communiquer au 311 pour faire une demande spécifique. Il mentionne qu'il est disponible. Il a un bureau d'arrondissement à Val Bélaire et il utilise aussi le Centre St-Émile mais il aime venir dans nos milieux. Les rencontres un à un lui font plaisir. Il nous donne son numéro de cellulaire et mentionne qu'il est prêt à nous aider.

Mme Audrey nomme certains enjeux dont qu'il y a des véhicules qui circulent vite sur la rue Pacifique, des automobilistes font des « U-turn » et que cette action n'est pas nécessairement interdite puisqu'il n'y a pas encore d'affiche le mentionnant. Afin que les parents puissent débarquer leurs enfants, on ne peut pas utiliser le débarcadère d'autobus puisqu'il est réservé.

Le processus pour faire modifier les places de stationnement est de produire, avec le conseil de quartier, une demande de résolution pour celui-ci. Pour ce faire, les coordonnées se retrouvent sur le site de la ville de Québec. Il est nommé que le stationnement est un enjeu pour l'attraction du personnel de l'école. Il serait pertinent de réévaluer les places de stationnement.

Mme Monia mentionne qu'elle attend un rapport de l'organisme de « Transports viables », justement sur les enjeux pour la sécurité routière aux abords de l'école et de la sécurité piétonne.

Mme Valérie nomme qu'il serait bien d'interpeller la Brigade des brigadiers afin de vérifier si les nôtres sont au bon emplacement. Mme Valérie nomme qu'il y a un manque sur la rue de La Pause. Les enfants traversent un peu partout sans brigadier scolaire. Il serait pertinent d'en discuter avec le policier scolaire.

En juin, M. Roussin sera aux alentours du PEB, il aura un bureau mobile.

Remerciements de notre part à M. Roussin pour son implication et sa présence et il nous remercie à son tour de notre invitation.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 janvier 2026

L'adoption est proposée par Mme Valérie Bernard.

6. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 26 janvier 2026

Aucun suivi

7. Parole au public

Nous avons l'honneur d'avoir une personne, Mme Julie. On la remercie pour sa présence.

8. Sorties scolaires

Présentation par Mme Monia de la sortie au Village Québécois d'Antan demandée pour nos élèves de la quatrième année.

Approuvée par Mme Lébéné.

9. Budget mi-année

Présentation par Mme Monia du suivi budgétaire. Si tout se passe comme prévu, nous allons avoir un surplus de 10 000\$. Elle précise aussi l'ajout d'un budget pour l'aide direct à l'élève. Avec cette somme 3 journées seront ajoutées par une enseignante pour du soutien ainsi qu'une tâche complète, et ce, jusqu'au 23 juin.

10. Service de soutien collaboratif

Présentation de la part de Mme Monia de l'arrimage à venir pour le personnel concernant les rôles et responsabilités, les règles de vie et les conséquences éducatives. Un comité est élaboré et une date est déterminée au calendrier pour procéder à la mise en œuvre.

11. Règles de vie, suivi plan de lutte

Ce sujet a été discuté avec le point 10 par Mme Monia.

Mme Valérie nomme l'augmentation de la violence verbale et physique dans la cour d'école.

Mme Audrey et Mme Valérie Bernard nomment que les activités SIB développent le partage, l'implication, l'entraide et la politesse dans le milieu. Qu'il serait pertinent de ramener la semaine de la bienveillance. Mme Monia nomme qu'il pourrait y avoir des petits défis à chaque

semaine et qu'il y aurait des félicitations à l'Audiovox à la fin de celle-ci.

Il est aussi nommé qu'un plan de la cour pour les surveillants serait pertinent, qu'instaurer des ateliers sur le climat de confiance, sur la gestion des émotions en début d'année serait bénéfique pour nos jeunes. Notre équipe de jeunes « Anti Inti » est appréciée par les parents.

12. Logo

Présentation du concours qui sera mis en place à la fin de l'année afin de trouver un nouveau logo pour l'école créée par un élève gagnant. Une discussion sera amenée par l'enseignant avec ses élèves auparavant sur nos valeurs, notre mission et de notre but pour l'école de L'Arc-en-Ciel.

13. Planification des effectifs pour 2026-2027

Mme Monia explique que nous procédons à l'élaboration du plan d'effectifs et que rien n'est encore définitif. Nous le présenterons à la prochaine rencontre du CÉ.

14. Communication service de garde

Mme Monia énonce les avantages à retirer l'utilisation des micro-ondes et d'utiliser des contenants isolants (Thermos). Elle nomme que les mercredis en folie sont appréciés par les élèves et qu'ils ont débuté le 18 mars dernier. Il y aura un formulaire d'inscription pour la reprise des journées tempêtes et de la journée pointée restante. Elle nomme que les informations pour le parascolaire seront transmises par courriel pour la session de printemps.

Mme Audrey nomme que les activités sont motivantes et appréciées des élèves.

15. Contenants isolants (Thermos)

Mme Audrey propose de créer un livre de recettes et de le vendre pour ramasser de l'argent.

Approbation pour retirer les micro-ondes et utiliser des contenants isolants par Mme Valérie Bernard et Mme Labéné

16. Traiteur

Il est proposé de planifier un service de traiteur pour l'an prochain. Le coût serait entre 3\$ et 6.95\$. Les repas sont chauds ou froids et les parents peuvent choisir le menu.

On demande la quantité minimum d'inscriptions à ce service pour que ce soit réalisable. Info à venir.

17. Communication de la direction

Mme Monia nomme qu'il n'y a pas d'enseignant en musique disponible pour effectuer le remplacement. Elle demande la possibilité de remplacer cette discipline par les arts dramatiques.

Approuvé par Mme Julie Bourque.

18. Communication du représentant au comité de parents

Aucun représentant.

19. Communication de la présidente

Mme Audrey félicite les élèves et les enseignants pour la recette de spaghetti et pour le partage au frigo communautaire.

Prochain CÉ à valider à l'extérieur de l'école.

20. Varia

Reprise des journées « tempête » :

Le **24 avril** 2026 deviendra un jour 7 au calendrier (en remplacement du 11 mars 2026) ;

Le **15 mai** 2026 deviendront un jour 8 au calendrier (en remplacement du 12 mars 2026) ;

21. Levée de la séance à 20h

Adoptée par Mme Valérie Allaire.

Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-Ciel

Monia Gagnon
Directrice
École de l'Arc-en-Ciel